



Extrait du Association pour l'Économie Distributive

<http://www.economiedistributive.fr/Pourvu-que-le-profit-demeure>

Méfaits divers

Pourvu que le profit demeure

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 1976 à 1987 - Année 1977 - N° 743 - février 1977 -

Date de mise en ligne : lundi 17 mars 2008

Date de parution : février 1977

Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés

Les effets néfastes du système capitaliste ont des répercussions jusque dans les plus hautes sphères de notre belle civilisation. En quelques mois, une série de tragédies a anéanti plusieurs familles dont on peut affirmer que le standing de vie dont elles jouissaient avant le drame, n'avait rien de commun avec le salaire d'un O.S. de chez Renault, ou d'ailleurs.

Voici quelques faits relatés par nos divers quotidiens habituels.

Fin février 1976, dans un pavillon de l'impasse du Talus, à Paris-18e, un ancien ingénieur âgé de 55 ans, M. Henri Valburg, abat ses deux fils, 24 et 15 ans, son épouse, la grand-mère et une tante septuagénaire avant de se donner la mort. Après des revers de situation, le meurtrier qui avait dirigé un cabinet de comptable comptant six collaborateurs avait des ennuis avec le fisc.

Le 20 décembre dernier, un industriel parisien, M. Jean Pérignon, 46 ans, venu s'installer dans sa résidence secondaire, près de Mortagne, dans l'Orne, à la suite d'un arrêt de travail, massacre à coups de carabine, son épouse, 41 ans, leurs trois enfants âgés de 4 à 10 ans et met fin à ses jours.

Et nous arrivons au sommet de l'échelle. Le 1er février 1977, M. Gérard Amanrich, ancien ambassadeur de France auprès du Vatican, âgé de 56 ans, demeurant au 4e étage d'un immeuble cossu, 35, avenue Bugeaud, Paris-16e, tue à coups de revolver sa femme, 52 ans, son fils et sa fille âgés respectivement de 16 et 18 ans. M. Amanrich avait quitté son poste il y a environ six mois et d'après ses déclarations, il avait le sentiment d'être victime d'une injustice et de tomber en déchéance. D'autre part, le fait de ne pas avoir de poste le privait de certains avantages financiers dont il avait besoin pour conserver son train de vie et élever ses enfants.

Ces trois cas ne sont certainement pas isolés, mais tous n'arrivent pas à cette dernière extrémité. Nous avons voulu démontrer que même dans les milieux les plus aisés, la sécurité du lendemain n'est pas plus assurée que dans les milieux les plus humbles.

Mais qu'importe que de pareilles abominations - parmi tant d'autres - puissent se produire, pourvu que le profit demeure ! Car c'est bien de cela qu'il s'agit, et ces drames ne pourront que prendre de l'ampleur et engendrer de graves désordres, si l'on ne se décide pas à en finir une fois pour toutes avec le système comptable dont nous souffrons tous.

Or, il n'apparaît pas que les diverses tendances politiques ou syndicales songent à s'orienter vers la seule solution qui puisse mettre fin au scandale qui consiste à maintenir la rareté afin que le profit demeure. Cette solution, c'est l'instauration rapide de l'économie des besoins, l'économie distributive. Nous disons qu'un régime qui persiste, dans l'ère de l'abondance, à conserver une économie de rareté, ainsi que les hommes qui en sont les complices, se rendent coupables de crime de lèse-humanité.